

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 octobre 2017

Étaient présents : Messieurs TROCMEZ Gérard, PONSART Patrick, MARTIN Daniel, RASSELET Pascal, CHAUNUT Jean-Yves, DELOY Laurent, BACARISSE Benjamin, Madame RASSELET Marie.

Procuration : HOCHARD Christian donne procuration à TROCMEZ Gérard.

Absents excusés : ARIZZI Bruno, BACARISSE Philippe.

L'an deux mil dix-sept, le 25 octobre à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Germigny, sous la Présidence du Maire, Gérard TROCMEZ.
La séance est ouverte à 18h30.

Vitraux de l'église

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la nouvelle esquisse des vitraux de l'église de Germigny proposé par l'association « la chouette église de Germigny », désignée maître d'œuvre.

Le montant de l'ensemble des travaux est estimé à 24 900 € HT soit 27 390€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, adopte la nouvelle esquisse proposée et le devis du maître verrier et autorise le maire à signer toutes les pièces correspondantes au marché

Création d'un emploi permanent

Le conseil municipal décide de créer un poste d'agent d'entretien à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 1/35 est créé à compter du 1^{er} décembre 2017. L'agent recruté en qualité de contractuel aura pour fonctions l'entretien des bâtiments communaux.

Devis radar pédagogique

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise Elancité concernant l'achat d'un radar pédagogique pour un montant de 2891,16€ TTC. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser M. Le Maire à signer le devis.

Décision modificative

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier le budget de la manière suivante :

Section d'investissement : c/ 2128 opération 126 cimetière + 5 000.00 €
c/ 2188 opération 129 voirie - 5 000.00 €

Devis travaux de maçonnerie

Le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs devis pour les divers travaux de maçonnerie sur la commune (remise à pompe, mur de la mairie...). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le devis de l'entreprise Mapelli pour un montant de 8630.40€ TTC et autorise M. Le Maire à signer le devis.

Questions diverses :

- Panneaux de signalisation.

La commune envisage d'acheter plusieurs panneaux de signalisation : panneaux 30kmh, panneaux de déneigement, en plus du radar pédagogique et acheter de nouveaux bacs à sel.

- Sapins.

La commune va acheter des sapins en prévision des fêtes de Noël

Plus de question, la séance est levée à 20h00.

Le Maire,

TROCMEZ Gérard.